## BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Service versant : Préfecture, deuxième direction, 1er bureau.

Date de prise en charge : 8 mars 1969 Pilon : articles 1 à 37

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : 2 Métrage : 0,20 m.l.

Dates extrêmes du versement : 1967

Délai de communicabilité maximum : Communicabilité : immédiate

numéro des articles	description des articles	dates extrêmes
38 39	Comptabilité publique : ordres de reversement Education nationale divers ministères	1967

-